

VILLE DE MONTELIMAR

○ ○ ○

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel : VILLE DE MONTELIMAR

Adresse postale : Hôtel de Ville – Place Emile Loubet

Localité/Ville : MONTELIMAR

Code postal : 26200

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques – Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Maire de Montélimar ou son représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Code NUTS : FRK23

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse principale du pouvoir adjudicateur : www.montelimar.fr

Adresse du profil acheteur (URL) : <http://www.montelimar.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé :

Aménagement de l'aire de jeux allée des écoles de Pracomtal

II.1.2) Code CPV principal

45112723-9

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte :

La présente consultation concerne les travaux consistant principalement à l'aménagement d'un terrain multisports et de structures d'activités ludiques pour les 2-10 ans et les 2-12 ans avec clôture, portail et portillons.

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : OUI

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

369 844,64 €

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

Terrassements – Revêtements – Maçonnerie - Clôture
Lot n° 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

45111291-4

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Montélimar

II.2.4) Description des prestations :

Terrassements – Revêtements – Maçonnerie - Clôture

II.2.5) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

Critère de qualité : Valeur technique : 60

Critère de qualité : Prix : 40

II.2.11) Information sur les options

Option : OUI

Chaque candidat devra obligatoirement répondre à la solution de base.
Les variantes ne sont pas autorisées.

Il est prévu une (1) Prestation Supplémentaire Eventuelle à laquelle les candidats du lot concerné devront obligatoirement répondre :

Lot n°1 : Terrassements – Revêtements – Maçonnerie - Clôture

Ces P.S.E. seront levées, de façon discrétionnaire par le pouvoir adjudicateur, au plus tard lors de l'attribution du marché.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
NON

II.2.14) Informations complémentaires**II.2.1) Intitulé**

Jeux - Mobilier
Lot n° 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

45212140-9

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Montélimar

II.2.4) Description des prestations :

Jeux - Mobilier

II.2.5) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

Critère de qualité : Valeur technique : 60

Critère de qualité : Prix : 40

II.2.11) Information sur les options

Option : OUI

Chaque candidat devra obligatoirement répondre à la solution de base.
Les variantes ne sont pas autorisées.

Il est prévu deux (2) Prestations Supplémentaires Eventuelles auxquelles les candidats du lot concerné devront obligatoirement répondre :

PSE 1 : Gazon synthétique pour le city stade

PSE 2 : Structure téléphérique

Ces P.S.E. seront levées, de façon discrétionnaire par le pouvoir adjudicateur, au plus tard lors de l'attribution du marché.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
NON

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union Européenne (dans les cas énumérés ci-dessous).

- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive.

Explication : Marché d'un montant inférieur aux seuils européens.

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : NON

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au DAUPHINE LIBERE du 31 mars 2025 sous le n°454193000 et inséré sur le site internet de la Ville le 26 mars 2025.

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré information

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ N° M250040

LOT 1 :

INTITULÉ : Terrassements – Revêtements – Maçonnerie – Clôture

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 3 juillet 2025

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 4

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 4

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DE TITULAIRE

Nom officiel : BERTHOULY TP

Adresse postale : 18 Rue de Dion Bouton – BP 237

Localité/Ville : 26206

Code postal : MONTELMAR

Pays : France

Téléphone : 04.75.00.85.85.

Courriel : secretariat.general.tp@berthouly.fr

Le titulaire est une PME : OUI

Total des points obtenus pour cette offre : 97,57/100

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/du lot : 141 784,60 €

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : oui

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

MARCHÉ N° M250041

LOT 2 :

INTITULÉ : Jeux - Mobilier

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 3 juillet 2025

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DE TITULAIRE

Nom officiel : APY RHONE-ALPES QUALI-CITE

Adresse postale : Parc de Moninsable – Bat C1 – 8 Chemin des Tards-Venus

Localité/Ville : 69530

Code postal : BRIGNAIS

Pays : France

Téléphone : 04.78.82.95.01.

Courriel : rhone-alpes@quali-cite.com

Le titulaire est une PME : OUI

Total des points obtenus pour cette offre : 100/100

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/du lot : 228 060,09 €

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : oui

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

Type de procédure : La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée, conformément aux dispositions des articles l'article L.2123-1°, R.2123-1-1° et R.2131-12-2° du code de la commande publique (C.C.P.), en vue de la passation de marchés publics d'exécution de travaux.

Modalités de consultation du marché :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ :

Valeur totale du marché :

Le montant indiqué correspond au montant total de la solution de base avec la PSE N°1 pour le lot 1 et solution de base avec les PSE N°1 et 2 pour le lot 2

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04 76 42 90 16

Fax : 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04.76.42.90.16.

Fax : 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 3 juillet 2025

Le Maire,